

L'indécence !

Un petit tour de passe-passe, deux petits tours et puis s'en vont : voilà comment les « patrons » ont traité la question des salaires dans la Branche Caisses d'épargne. Si certains ont pu naïvement penser que la venue d'une nouvelle DRH était de nature à changer les choses, ils en sont pour leurs frais.

Voici les miettes qu'ils nous jettent :

- Une augmentation annuelle de 350 € bruts pour les salaires inférieurs à 30 000 € bruts, versée en une fois (comme une prime) pour 2012, et intégration dans le salaire par 1/13^{ème} à partir du 1^{er} janvier 2013.
- Une augmentation annuelle de 300 € bruts pour les salaires compris entre 30 000 € et 60 000 € bruts avec les mêmes dispositions.
- Ce versement pour 2012 devrait être effectué le plus rapidement possible.
- Ces dispositions concernent 95 % du personnel de la branche.

Sur l'urgence sociale de revaloriser les plus bas salaires, **Sud revendique 1 500 € nets par mois**. Rien, pas un mot. Ils s'en tapent !

Pour cacher le caractère dérisoire et provocateur d'une telle proposition, les « patrons » n'hésitent pas à verser une augmentation quasi-générale en une seule fois. Ils croient ainsi duper les salariés, masquer la pauvreté de leur décision. Ils démontrent surtout leur suffisance et leur irrespect total pour les salariés qui ont fait que 2011 se caractérise par « une activité commerciale objectivement très bonne » (dixit Pérol).

Ainsi, les membres du directoire de BPCE, qui se sont allègrement remplis les poches cette année encore, ont considéré que deux réunions (un record) suffisaient pour traiter la question des rémunérations du personnel. Il est vrai que **ces dirigeants n'ont eu besoin que d'une seule réunion pour se voir attribuer des augmentations de l'ordre de 10 % (voire plus) et un doublement de leur part variable, pouvant atteindre 256 000 € !** Comme quoi les effets de la crise à laquelle ils ont participé ne les touchent pas ! Ils ont même osé cet argument ahurissant pour justifier la maigreur des augmentations générales de salaires qu'ils consentent : la crise de liquidités à laquelle les banques sont confrontées les empêche d'être plus « généreuses » avec les salariés !

Et que dire de l'argument fallacieux, évoquant l'affaire bulletins de salaire, asséné à longueur de réunion pour justifier du gel des RAM. **Sud**, les autres syndicats qui lui ont emboîté le pas et les milliers de salariés qui leur font confiance seraient les seuls responsables de la situation en ayant l'outrecuidance – un crime de lèse-majesté – de mettre des employeurs au tribunal pour réclamer leur dû. Quel pitoyable sens du raccourci ! Quelle minable dérobade, quelle dérobade de minables !

C'est oublier que, **depuis plus de 10 ans, seules deux négociations nationales se sont soldées par un accord collectif**. Les contentieux juridiques n'existaient pas alors. En revanche, la volonté des patrons de lamener le socle social était déjà là.

N'est-ce pas un de ces patrons qui écrivait récemment que les demandes des salariés « ...étaient contraires à l'équité et en contradiction avec la politique salariale de notre caisse qui consiste à reconnaître la compétence et la responsabilité des collaborateurs par le versement d'un salaire et la performance par le versement d'une part variable » ? En voilà un qui, au benchmark de la bêtise, remporte le gros lot et... 10,71 % d'augmentation de son salaire « équitable » !

Pour Sud, trouver une issue aux contentieux salariaux est toujours possible. Mais contrairement à ce que répètent à foison les patrons, la balle est toujours dans leur camp. Les responsables de cette situation, ce sont bien eux. Ils ont cru berner le personnel en 2002. Il leur appartient de faire des propositions concrètes et sérieuses. Ça passe nécessairement par le chemin qu'ils ont obstinément refusé d'emprunter en 2002, que cela leur plaise ou non. Sans quoi, aucune solution ne pourra être trouvée. Leur entêtement à fragiliser le niveau de vie des salariés ne pourra que les inciter à venir grossir les rangs de celles et ceux qui ont décidé de braver les monarques en place en résistant aux pressions, menaces et brimades en tout genre.

Sud sera toujours aux côtés des salariés qui luttent pour le respect de leurs droits et de leur dignité.

L'exécutif national Paris, le 20 janvier 2012

J.Bonnard - M.Brugnooge - D.Gilot - J.L.Kerenflec'h

J.F.Largillière - B.Meyer - J.L.Pavlic - C.Perrin

S.Rodier - P.Saurin

n°2-2012

Union syndicale
Solidaires

